

L'ACTU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'ACTU n° 125 - Le Trait d'Union du mois de juillet-août 2022

La chronique de...

Le hameau des Tilleuls fut créé en 1926 sur une grande parcelle boisée, au sud du lieu-dit Saint-Rémy, entre Royaumont et Viarmes, à plus de deux kilomètres du centre du village.



Durant les 30 premières années, une grande partie des terrains ont été acquis par des familles qui venaient en week-end à la campagne. Ainsi, beaucoup de maison-

nettes furent construites, empruntant quatre nouvelles avenues empierrées : Chesnay, Charmilles, Acacias et Tilleuls, s'ajoutant aux deux autres communales, le Froid Val et le vieux chemin de Royaumont (future avenue des Noisetiers). Puis, le quartier s'est transformé peu à peu. À partir des années 1960, des maisons plus cossues ont remplacé les premières constructions accueillant de nouveaux Asniérois. À partir des années 1990, avec le tout-à-l'égout, les ave-

nues communales furent aménagées et mises aux normes. Ces dix dernières années s'en est suivi un long processus d'intégration des voiries privées. Celles-ci ont été aménagées et tout récemment en mai dernier l'avenue des Acacias.

Il reste à finaliser la rétrocession d'une partie de l'avenue des Tilleuls et la mise en place de quelques points lumineux. J'adresse mes remerciements aux nombreux « co-lotis » et à la municipalité qui ont réussi à porter le projet d'un siècle entier, d'intégrer non seulement les voiries mais aussi un nouveau quartier.

Aujourd'hui, le hameau compte près de 90 habitations avec la gendarmerie. Nous souhaitons maintenir le cadre champêtre et boisé de ce quartier proche de l'abbaye de Royaumont, de la nature, surplombant l'étang du Grand Vivier et la vallée de l'Ysieux.

*Alain Brochard,
conseiller municipal*

Hommage à Irise Allemeersch

Courbée par le dur travail dans les champs, une petite mais grande dame s'en est allée avec son habituelle discrétion dans sa 95^e année. Je vois et verrai toujours Irise Allemeersch devant le grand portail de la très grande ferme rue d'Aval Eau faire causette avec les passants. Ses valeurs, elle les a assurément transmises à ses enfants et à

ses petites-filles que l'on voit dans les champs, sur un tracteur ou sur les marchés. Irise était une femme de caractère qui combattait l'injustice et participait régulièrement aux repas des anciens, sans doute les seuls moments de détente qu'elle s'accordait. Ma pensée va vers Irise, quel joli prénom, ses fils Michel et Jean-Louis et ses petites-filles auxquels j'adresse mes sincères condoléances.

Claude Krieguer

Le billet de la rédaction

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances et un bel été. Profitez d'un rythme plus calme pour découvrir le patrimoine végétal et historique de notre commune. La rédaction vous donne rendez-vous dans *L'Actu* de septembre.

À ne pas oublier

14 juillet
Fête nationale

1^{er} septembre
Rentrée scolaire
3 septembre

- Forum des associations
- Labellisation de l'allée de platanes au parc de Toutedeville

La fontaine Saint-Louis fleurie

Début juin, les agents des Espaces verts ont fleuri le sommet de la fontaine Saint-Louis place de l'Église.

Pétunias, isotomas, verveines, patates douces et bégonias dragons se joignent harmonieusement aux géraniums lierres.



Des fleurs et des sapins à Baillon

Une dizaine de jardinières fleuries ont été posées sur les trois ponts rue des Marais. Les agents des Espaces verts ont également planté deux sapins sur l'espace engazonné place Jules-Gautier. Enfin, le calvaire a été rehaussé d'un rang de pierres, afin de le rendre un peu plus visible.



Points d'apport volontaire déplacés

Les points d'apport volontaire qui se trouvaient rue de la Gueule à vaches ont été déplacés par Tri-Or. Ils se trouvent désormais Grande-Rue à la sortie d'Asnières-sur-Oise, en direction de Noisy, près du tunnel qui passe sous la RD 922.

Vous pouvez y déposer les verres, papiers et cartons, mais aussi des vêtements, dans chaque conteneur dédié.



Un kiosque au service des associations

À la fin du printemps, un kiosque en bois a été installé dans le parc de Toutedeville. Il est équipé en eau et en électricité et est à disposition des associations de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Pour toutes informations ou réservations, prendre contact par mail à sivom95@gmail.com.



Un dépôt sauvage identifié grâce à la vidéo-protection

Courant juin, un contrevenant a été identifié grâce à la vidéo-protection installée il y a quelques mois sur Asnières-sur-Oise. Le système de vidéo a permis de filmer le véhicule sur l'ensemble de son trajet depuis son entrée sur la commune jusqu'à son départ, ainsi que son acte de malveillance au moment du dépôt sauvage. Il a été identifié grâce à la lecture de la plaque d'immatriculation par les caméras.

La police municipale a rédigé un rapport de constatation, puis la municipalité a porté plainte. À chaque entrée de ville, la vidéoprotection est annoncée.



Réfection de route à Baillon

Les nombreux et dangereux nids-de-poule qui se trouvaient sur la route entre Baillon et Chaumontel ont été bouchés au printemps dernier.



Piétonnisation de la place de l'Église

À partir du 14 juillet, une barrière installée rue Pierre-Brossolette, à la hauteur du bureau de Poste, marquera le début de la piétonnisation de la place de l'Église jusqu'à la rue du Crocq. L'objectif de l'équipe municipale est de valoriser le centre du village, de le rendre plus dynamique pour les commerçants et plus attractif pour les habitants et les touristes. Dans un futur projet, une halle (voir photo ci-contre) sera construite devant l'église afin d'abriter un marché plus conséquent et d'apporter fraîcheur et charme à la place.

Côté circulation, la rue du Crocq est en double sens, ainsi que la rue Pierre-Brossolette, de la place des Martyrs jusqu'à la place de l'Église. La rue du Four est également en double sens, tout comme la rue d'Aval-Eau, jusqu'à l'accès aux deux parkings.

Côté stationnement, de nouvelles places sont créées rue

Pierre-Brossolette et sur le parking en face de la mairie. Les personnes en situation de handicap peuvent se garer devant le salon de coiffure rue Pierre-Brossolette ; la place qui leur est réservée devant l'office de tourisme est maintenue. Un document reprenant en détail l'ensemble des sens de circulation ainsi que les places de stationnement est distribué avec cet exemplaire de L'Actu.



Nouveau gîte sur la commune

La Maison « Aux 2 Sapins » a ouvert ses portes aux touristes au début de l'année. Ce nouveau gîte est situé rue des Frileuses et est dimensionné pour quatre personnes. La décoration chic et sobre a été conçue par une décoratrice de Luzarches, Stéphanie Mercier. Indépendant, avec son jardin clos, ce gîte invite au repos et à la sérénité. Les locations se font exclusivement sur le site Airbnb.



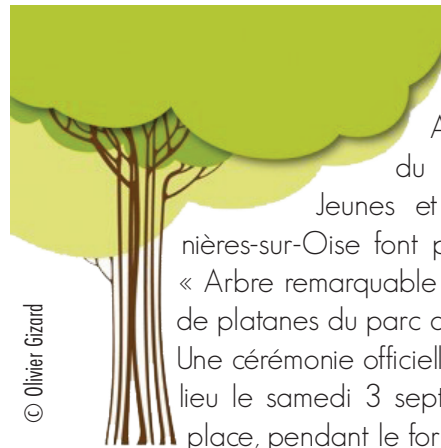
Au revoir à...

Trois agents de la commune sont partis à la retraite.

- Gilles Champagne, Asniérois de souche, est arrivé au service des Espaces verts en mars 1996. Il est parti à la retraite le 14 janvier.
- Yannick Totee a été embauché en 2017 en tant qu'agent polyvalent au service des Espaces verts. Il est parti à la retraite le 1^{er} juin.
- Hervé Pellin a pris ses fonctions de secrétaire de mairie en janvier 1996, puis est devenu directeur général des services de la mairie. Il est parti à la retraite le 1^{er} juillet.

L'ensemble de l'équipe municipale leur souhaite une très belle nouvelle vie !

Labellisation de l'allée de platanes au parc de Toutedville



Le Sivom, syndicat qui gère le parc de Toutedville, l'association A.R.B.R.E.S., les membres du Conseil Municipal Jeunes et la municipalité d'Asnières-sur-Oise font part de la labellisation « Arbre remarquable de France » de l'allée de platanes du parc de Toutedville.

Une cérémonie officielle, ouverte à tous, aura lieu le samedi 3 septembre à 10 h 30 sur place, pendant le forum des associations;

Mise en place de chicanes à titre expérimental à Baillon

Route d'Asnières, à Baillon, des chicanes provisoires ont été installées courant juin. L'objectif est de réduire la vitesse sur cette ligne droite, et d'inciter les automobilistes à ralentir à l'entrée de Baillon et aux abords de l'école.

À terme, des pistes cyclables vont être créées de part et d'autre de la chaussée. En fonction des résultats obtenus, la municipalité prendra une décision quant à l'installation définitive de ce dispositif.



Que faire de ses encombrants ?



Je dois faire évacuer mes monstres...

Je prends rendez-vous :

Je remplis le formulaire sur :
trior.collecte-encombrants.fr
ou je téléphone gratuitement au

N° Vert 0800 089 095

Horaires du standard : lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h

- Je précise la nature et le volume de mes «monstres». Je peux présenter **3 m³ au maximum**, ce qui équivaut à la capacité d'un petit utilitaire type ludospace.
- Je conviens d'un rendez-vous dans les 15 jours avec le service de collecte, **du lundi au samedi entre 7h et 19h**.
- On m'indique la tranche horaire du passage.

Le jour convenu, une heure avant son passage, le service de collecte m'appelle ou m'envoie un SMS. Je sors alors mes "monstres" sur le trottoir devant mon habitation ou au point de regroupement convenu et je suis présent au moment de la collecte.

Volume maxi : 3m³
Longueur maxi : 2m
Largeur maxi : 1,50m
Poids maximum par objet : 75 kg
Branchages en fagots (lignes biodégradables)
Meubles démontés ou non.



Ces déchets ne sont pas collectés par les encombrants... ils doivent être apportés en déchetterie :

- les déchets d'équipement électrique et électronique : électroménager...
- les déchets en verre : fenêtre et porte-fenêtre, aquarium, miroir, vitre...
- les piles et tous les types de batteries (téléphones, voitures...)
- les pneus de voitures déjantés, propres et secs ;
- les déchets issus du bâtiment : gravats, terre, parpaings...
- les déchets dangereux spécifiques : solvants, pots de peinture, produits chimiques...
- les déchets médicaux : médicaments (dépôt possible en pharmacie), radiographies ;
- les souches et les troncs d'arbres.



Forum des associations, le 3 septembre

Les communes d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes organisent à nouveau ensemble le Forum des associations. Il se tiendra le samedi 3 septembre dans le parc de Touville, de 10 h à 17 h. Vous y trouverez une large offre d'activités de loisirs, sportives ou encore culturelles pour le plaisir de tous.



Un pôle arbitres exceptionnel à l'OVA Football

Le club de l'Olympique Viarmes Asnières-sur-Oise (OVA) Football compte 12 arbitres, menés et dirigés par Philippe Da Costa, référent de nos arbitres depuis 2017. Philippe quitte sa fonction en cette fin de saison en laissant un pôle arbitres exceptionnel. Un grand et chaleureux merci à lui pour cet excellent travail pour le club

Sur nos 12 arbitres, 7 le sont pour la ligue de Paris et 5 pour le District du Val-d'Oise. Parmi ces 12, 2 ont toutes leurs chances d'atteindre le très haut niveau national FFF.

Noa, arbitre depuis 2019, 17 ans, est promu jeune arbitre régional (JAR 2). Il cumule les finales, avec une finale Coupe de Paris en U15 et une finale Coupe du Val-d'Oise en U16. Ce jeune arbitre est déjà reconnu sportif de haut niveau par la qualité de son travail lors des finales UNSS de Saint-Nazaire et de Montauban.

Marie-Lou, arbitre depuis 2017, 18 ans, jeune arbitre régionale 1, a réussi son examen de JAF FFF (Jeune arbitre fédérale pour la Fédération Française de Football) fin juin. Elle cumule une finale Coupe de Paris en U17 et une finale Coupe

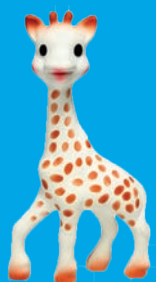


du Val-d'Oise U16. Elle a officié sur de très nombreux matchs de RI U18 et National U19. Nos deux jeunes arbitres habitent Asnières-sur-Oise et Viarmes. Ils ont suivi les cours du lycée Monod à Enghien de la classe arbitrage.

Marie-Lou, Noa, Nacer, Akram, Benjamin, Jean-Paul, Seiba, Marvin, Gabriel, Redouane et Rudy sont les arbitres choyés, bousculés, protégés et guidés de mains de maître par Philippe. L'article complet est disponible sur le site de la commune.

Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu du mois de juin, je me suis baladée au volant d'une voiture ancienne en page 7. C'était trop chouette ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de me trouver !



Tout est prêt pour l'été à Royaumont !

La terrasse du bar-salon de thé de l'abbaye vient d'être refaite : avec le clapotis du canal à proximité, ses nouveaux pavés et sa haie toute fraîche annoncent déjà les vacances. Un peu plus loin, une nouvelle collection végétale pousse

dans le jardin d'inspiration médiévale.

Sa nouvelle thématique, « Des Arbres et des Hommes », permet d'explorer le quotidien des femmes et des hommes du Moyen Âge et leurs liens avec les arbres.

À ces deux nouveautés s'ajoute la poursuite des « Dimanches à Royaumont » en juillet et en août. Ces rendez-vous hebdomadaires proposent concerts, spectacles et rencontres autour de l'histoire, de l'architecture et de la nature. Bref, tout est prêt pour vous accueillir à l'abbaye cet été.



D'autant plus qu'en tant qu'habitant de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France, vous pouvez accéder gratuitement au monument et à ses trois jardins labellisés « remarquables » par le ministère de la Culture.

Même la rentrée y conservera des couleurs estivales puisque que, comme chaque année, le Festival de Royaumont proposera une passionnante traversée du répertoire de la musique classique, une mise en lumière des œuvres d'aujourd'hui et une rencontre avec la danse de notre époque.

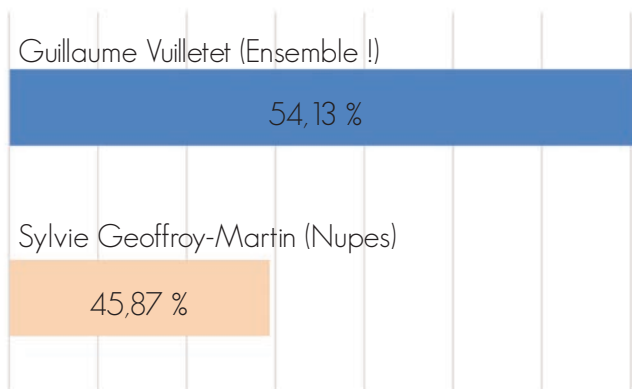
Programme complet et informations pratiques sur www.royaumont.com.



Résultats des élections législatives

À l'issue du second tour des élections législatives, qui s'est déroulé le dimanche 19 juin, le député sortant Guillaume Vuilletet (Ensemble !) est arrivé en tête sur la commune avec 54,13 % des suffrages. Sylvie Geoffroy-Martin (Nupes) a obtenu 45,87 %.

Sur l'ensemble de la 2^e circonscription, le député est réélu avec 53,25 %, face à Sylvie Geoffroy-Martin (46,75 %).



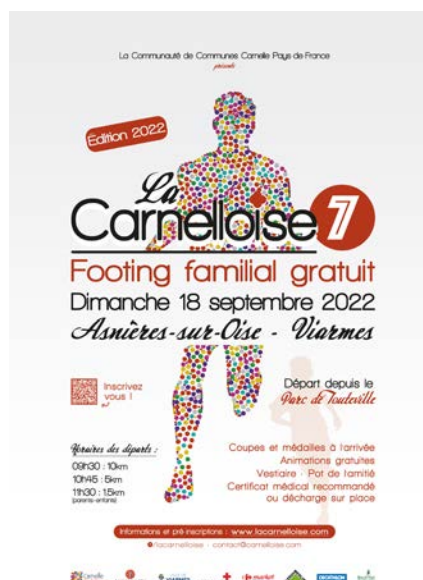
Un grand merci aux élus, assesseurs, scrutateurs et services municipaux qui ont permis que ces élections législatives se déroulent parfaitement.

La Carnelloise, à vos baskets pour la 7^e édition !

La Carnelloise est de retour le dimanche 18 septembre au matin pour un footing familial gratuit et convivial au départ du parc de Toutedville.

Trois parcours sont proposés qui vous permettront de découvrir ou redécouvrir la forêt de Carnelle, ainsi que les communes d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes. Au programme : un circuit technique de 10 km avec un ravitaillement, une course de 5 km pour adultes et enfants à partir de 13 ans et un circuit parents-enfants de 1,5 km.

Les inscriptions se font en ligne sur www.lacarnelloise.com.



Commémoration du 18 Juin 1940

La cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 Juin a débuté devant le monument aux morts à Baillon. Puis, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts d'Asnières-sur-Oise, en présence des élus et des membres du Conseil Municipal Jeunes.



Boîte à livres, empruntez, lisez, déposez

Fabriquée et mise en place par l'association Autour du Verger, cette petite bibliothèque de rue installée à l'entrée du verger communal, rue Édouard-Picard, a été installée le samedi 21 mai.

Disponible 24/24, elle permet à tous les Asniérois de trouver et partager des découvertes littéraires.

Le principe est très simple : on emprunte, on lit, on redépose, ainsi, la lecture s'associe aux valeurs de partage, de culture et de rencontres.



Retour sur un excellent moment passé avec nos amis italiens

Pour répondre à notre invitation, une délégation de vingt-deux de nos amis de Cutigliano, nous rendait visite du 19 au 23 mai dernier. Accueillis à la mairie dès leur arrivée par Monsieur le Maire, quelques membres du conseil municipal et du jumelage, ils étaient pris en charge par les familles hébergeantes après un pot de bienvenue.

Au cours du séjour, suivant un programme établi par le comité de jumelage, nos amis Italiens pouvaient découvrir Asnières et Baillon ainsi que Paris, Pontoise et Senlis.



Le samedi 21 mai en soirée, un repas de gala était organisé, lors duquel des cadeaux étaient échangés. Ces présents soulignent les liens d'amitié qui unissent nos deux communautés depuis plus de trente ans. Dans les cadeaux offerts par notre jumelage, figuraient des dessins réalisés par les enfants d'une des classes de notre école. Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité d'Asnières, MM les Maires de Viarmes et de



Saint-Martin-du-Tertre pour le prêt des minibus, les familles d'accueil, les membres du jumelage nous ayant aidé pour cet échange, et Mme la Directrice de notre école ainsi que les enfants de sa classe. Sans l'intervention de chacun, rien n'eût été possible.

*Le Président,
Ph. Renard*

Exposition de l'école Blanche de Castille

Le samedi 18 juin les familles ont pu découvrir l'ensemble des travaux, dessins et autres projets réalisés par les élèves tout au long de l'année scolaire.



Kermesse de l'école Blanche de Castille

L'association Autour de l'école a organisé, dans la cour de l'école Blanche de Castille le samedi 18 juin, un moment festif et joyeux avec des jeux, un barbecue et une tombola, afin de fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire. L'association remercie les commerçants d'Asnières et ses environs, l'école Blanche de Castille, les services de la commune et particulièrement les services techniques.



Fin des travaux avenue des Acacias

Courant juin, la chaussée de l'avenue des Acacias, dans le quartier des Tilleuls, a été entièrement créée. L'enrobé a été posé sur les entrées de chaque riverain tout début juin et sur la route quelques jours plus tard. Le chantier s'est terminé par la pose d'enrobé allée des Noisetiers, à la jonction avec l'avenue des Acacias.



Dédicace de 60 ans, Sophie la girafe



Des Asniérois, mais aussi d'anciens employés des usines Delacoste, ont eu plaisir à se plonger dans leurs souvenirs en feuilletant le livre d'Étienne Duchêne ou à échanger avec lui sur « leur Sophie » lors de la dédicace de son très beau livre le samedi 25 juin. L'ouvrage est disponible à l'office de tourisme communautaire.



De la biodiversité en centre-ville

Automobilistes habitués à vous garer sur le parking à l'angle de Grande-Rue et de la rue Delchet, non, vous ne rêvez pas ! Un buffet trône bien au milieu de deux érables et au-dessus l'éclairage est assuré par un magnifique lustre garni de pommes de pin ! Les agents des Espaces verts ont joint l'utile à l'agréable en recyclant un vieux buffet afin d'en faire un hôtel à insectes. Une prairie fleurie semée au pied de cet ensemble est prévue pour attirer tous types d'insectes dans leur nouveau logement.



2^e prix pour l'école de danse d'Asnières-sur-Oise

Les 14 et 15 mai dernier, s'est déroulée la 4^e Rencontre chorégraphique de Méry-sur-Oise.



En 2017, 2018 et 2019, les élèves de l'association Sports et Loisirs avaient remporté le 1^{er} prix. Cette année encore, leur prestation a été très appréciée par le jury qui leur a attribué le 2^e prix. Bravo à toutes les danseuses et à leur professeur, Delphine Catroux.

Une boîte à livres à Baillon

Le samedi 18 juin, une boîte à livres a été inaugurée par l'association En Tête la planète à Baillon en présence de membres du Conseil Municipal Jeunes. Elle a été fabriquée par l'association Autour du verger et a été installée près de l'école du Bois Bonnet. À chacun de venir prendre ou déposer des livres, mais aussi des DVD pour jeune public.



Voyage au cirque pour les tout-petits

Bouldo le clown a emmené les enfants au cirque, voir les pitreries de ses amis les animaux : Ernesto le chat qui fait des cabrioles et son ami Bob le poisson qui change de taille, les oiseaux de la volière qui zigzaguent dans le ciel et Lapinou qui a disparu... le temps de grignoter quelques carottes.



Le spectacle offert le 24 juin par l'association Risettes et Galipettes à ses 14 assistantes maternelles adhérentes et à la cinquantaine d'enfants qu'elles gardent a subjugué les tout-petits. Sages comme des images, ils n'ont pas perdu une miette de l'histoire et des personnages de la compagnie Marionnettes Coconut.



Des CM2 prêts pour le collège !

Même si l'année scolaire n'était pas totalement finie, les élèves de CM2 des deux écoles de la commune se sont vus remettre le vendredi 24 juin une calculatrice offerte par la municipalité pour marquer leur passage en 6^e. Les élus et la responsable du service Enfance-Jeunesse se sont déplacés dans chaque classe pour leur remettre en main propre leur cadeau. Cela a été l'occasion pour les enseignants d'insister sur le rôle de l'éducation, en s'appuyant sur le texte accompagnateur signé de la main de Monsieur le Maire.



Fin des travaux ruelle Saint-Laurent

Le lundi 27 juin sonnait la fin des travaux de voirie de la ruelle Saint-Laurent avec la pose de l'enrobé. Le marquage au sol sera fait dans un deuxième temps, une fois que la couche de roulement sera bien sèche afin d'éviter toute remontée d'humidité qui effacerait le marquage.



La cavité du mur de la rue du Four bouchée

Après qu'une inspection télévisée et les différents contrôles des canalisations aient été faits, les travaux de comblement ont été réalisés : 70 m³ de coulis de ciment ont été injectés dans la cavité souterraine entre la rue du Four et le parking de l'Enclos seigneurial les 29 et 30 juin.



Danse et expo pour fêter la fin de l'année à l'école du Bois Bonnet

Ambiance festive et conviviale pour la fête de l'école du Bois Bonnet à Baillon le vendredi 24 juin. Les classes se sont succédé pour interpréter leurs diverses chorégraphies, pour le plus grand bonheur des nombreux parents présents. Les divers projets et dessins étaient exposés sous le préau.



Babyfoot, jeux de société ou jeux vidéo au programme de l'Espace Jeunes

Un petit groupe jouait au Uno avec les animateurs pendant que plusieurs garçons se défiaient aux jeux vidéo... Les Asniérois à partir de 11 ans ont répondu présents à la porte ouverte de l'Espace Jeunes organisée le samedi 25 juin par le service Enfance-Jeunesse, en présence des élus. Bastien, 11 ans, apprécie la découverte du lieu. « Je retrouve des copains ici. Je voudrais jouer au babyfoot car j'adore ça ! » Liana, 12 ans, souhaiterait s'inscrire l'année prochaine « pour pouvoir jouer aux jeux de société ». Enfin, chaque jeune pouvait déposer ses idées de jeux, sorties ou autres activités dans le panier prévu à cet effet. Les animateurs du service Enfance-Jeunesse donnent rendez-vous aux jeunes dès le mois de septembre !



Une fête de la musique décalée et réussie

Barthélémy et son piano, le groupe Palm Rock, Malthazar et, enfin, le DJ Un Air de fête ont animé avec brio la soirée de la Fête de la musique le vendredi 24 juin, place de l'Église.



14 juillet festif, circulation régulée



En raison des festivités du 14 juillet, la rue des Gourdeaux sera fermée à la circulation pendant toute la durée de la manifestation. La circulation sera interdite dans les rues empruntées par le cortège le temps de la retraite aux flambeaux.

État civil *

Mariages

Ludwig Dumortier et
Marlène Millet - 11/06

Marc Deleschaux et
Virginie Jouen - 25/06

* en fonction des autorisations de publication.

Des permanences à votre service

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 18 juillet, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes.

Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.

- Bus du CIAS (Centre inter-communal d'action sociale): lundis 18 juillet, 1^{er} et 22 août place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Pourquoi des espaces « mal entretenus », des talus trop enherbés ? Un questionnement bien légitime si nous regardons dans le rétroviseur. Alors, reprenons le terme très utilisé : biodiversité. De quoi parlons-nous ? C'est l'ensemble des êtres vivants et des milieux naturels et des relations qui existent entre eux. La biodiversité, ce sont des espèces rares qu'il faut protéger mais aussi des espèces ordinaires. Sa sauvegarde, c'est notre affaire à tous dans notre environnement proche : les cœurs de villes et villages, les bois, les parcs, les jardins... Nous pouvons agir en faisant évoluer notre regard et nos comportements.

Certaines pratiques mènent la vie dure à cette diversité : gazon tondu à ras, haies mono-espèces (thuyas par exemple), usage des herbicides et insecticides... Mais chacun d'entre nous sait aussi la protéger grâce aux prairies, tas de bois, haies champêtres, nichoirs, arbres fruitiers...

Le long des routes, la nature fait aussi son retour. De nombreuses initiatives vont dans ce sens et le Conseil départemental a aussi adapté le fauchage tardif qui protège la liaison des corridors biologiques garants du déplacement des espèces.

Acceptons que notre commune pratique la gestion différenciée des espaces verts. Comment ?

Il s'agit d'avoir une gestion adaptée à chaque espace, en fonction de son usage et de sa localisation : on ne gère pas de la même manière les espaces verts sur un rond-point que dans un parc d'agrément.

La gestion naturelle des espaces verts c'est :

- la diminution de la fréquence des tontes
- l'utilisation de plantes régionales, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau
- le recours au paillage qui maintient l'humidité
- les hôtels à insectes, les tas de bois pour les hérissons
- les massifs fleuris pour la pollinisation

La biodiversité fait partie de notre quotidien en participant à notre alimentation, à notre santé ; elle permet le maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols. Alors, faisons la vivre et faisons la évoluer car c'est bien faire pour bien vivre !

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Une politique dynamique de la petite enfance et de l'accueil des enfants de moins de 3 ans est indispensable pour notre territoire en évolution. Nous devons tenter de satisfaire les besoins et la demande des familles en leur assurant le plus possible un libre choix, une articulation entre la vie professionnelle et vie familiale, ainsi que le soutien à l'activité féminine.

Antérieurement, les parents de notre commune avaient la possibilité de faire garder leurs enfants par des assistantes maternelles et d'utiliser de temps à autres la halte-garderie de la mairie de Viarmes.

Depuis la création de la crèche privée Montessori NeoKids dans le quartier de la manufacture une nouvelle opportunité est offerte aux parents.

En effet, le conseil municipal a validé une convention de partenariat afin de prendre en charge huit berceaux.

Cette offre nouvelle de mode d'accueil est loin de satisfaire la demande des familles mais elle augmente l'offre en diversifiant les modes d'accueil et permet aux parents de choisir entre l'accueil individuel et l'accueil collectif.

L'accueil collectif est encadré par le décret du 1^{er} août 2000 qui précise que tous les établissements d'accueil des jeunes enfants sont tenus de se doter d'un projet d'établissement, qui comprend un projet éducatif « précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants » sachant que « tous les enfants ont besoin d'un environnement attentif qui prenne en compte leur singularité ».

À notre demande, une commission d'attribution des places a été créée afin notamment d'élaborer des critères en toute transparence et de déterminer les familles qui pourront en bénéficier.

Ces critères ont pour objectif de favoriser une plus grande égalité d'accès de toutes les familles aux différents modes d'accueil, quels que soient le niveau de revenus, de situation professionnelle et des enfants (enfant porteur de handicap, atteint de maladie grave).

L'éventuelle remise en cause de l'aide apportée par la communauté de communes dans les années futures ne doit pas être l'occasion de supprimer ce service même si le coût peut paraître important.

Le renouvellement de la convention au mois d'octobre 2022 est donc indispensable.